

BILAN RSE 2021 2023

des engagements au service
de la transformation écologique

BILAN RSE 2021-2023

des engagements au service
de la transformation écologique

L'essentiel

de la politique RSE 2021-2023 de l'IRSN

Bilan 2021-2023 des indicateurs par axe d'engagement 6

Bilan thématique des engagements RSE

Un Institut engagé pour la protection de tous.....	8
Une mission et des actions en faveur de l'environnement.....	10
Une exigence d'excellence et de responsabilité.....	12
Une implication active dans les évolutions de la société.....	14

LA RSE

vecteur de transformation

De l'engagement RSE au changement de culture.....	16
Installer les conditions nécessaires pour transformer par la RSE.....	18
Diversifier les modes d'engagement des salariés.....	20



Jean-Christophe Niel
directeur général de l'IRSN

Avec la démarche « Institut responsable » du Contrat d'Objectifs et de Performance 2019-2023 de l'IRSN et la définition d'une politique RSE en 2020, j'ai souhaité ancrer l'IRSN dans la transition écologique. Parce que notre responsabilité en matière de gouvernance du risque radiologique et nucléaire nous inscrit naturellement dans la démarche RSE, voire nous y oblige, j'ai renforcé l'engagement de l'Institut dans la responsabilité sociale et environnementale au travers de la feuille de route RSE.

L'adoption définitive de la directive européenne « Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité » par le Conseil le 24 mai 2024 et le plan de transformation écologique de l'État témoignent des évolutions engagées depuis trois ans. Elles ont notamment conduit à la prise en compte des enjeux de la transition écologique dans la gouvernance des organismes publics. L'IRSN s'inscrit complètement dans cette démarche.

Le bilan de la feuille de route RSE 2021-2023 développé ci-après expose les premiers résultats de l'ambition RSE de l'Institut et de la transformation que cette ambition porte. Les quatre axes d'engagement majeurs présentés dans la feuille de route RSE ont conduit à la mise en place de plans d'actions, à des démarches de sensibilisation et à des réalisations concrètes. Des axes d'engagement ont trouvé un réel écho auprès des salariés, comme en témoignent leur participation croissante et leur adhésion aux événements et ateliers proposés.

L'amélioration de l'évaluation de l'empreinte carbone de l'Institut ainsi que l'offre d'accompagnement proposée aux services ou aux laboratoires de recherche constituent des avancées majeures puisqu'elles permettent d'identifier les actions prioritaires à conduire, d'en mesurer les effets et d'évaluer ainsi les progrès réalisés.

Concernant le volet social de la RSE, les initiatives engagées dans le cadre du déploiement de la politique handicap et les améliorations de la qualité de vie et des conditions de travail contribuent à la transformation de l'Institut.

La sobriété et l'économie circulaire (notamment le réemploi) comptent désormais parmi les bonnes pratiques professionnelles. Ces démarches sont aujourd'hui considérées comme des sources d'optimisation valorisantes pour les acteurs.

Évidemment, ces nouvelles dynamiques RSE doivent être consolidées, les outils d'évaluation et de mesures doivent être améliorés, mais les premiers résultats sont bien visibles et sont la preuve de changements d'approche ancrés et concrets.

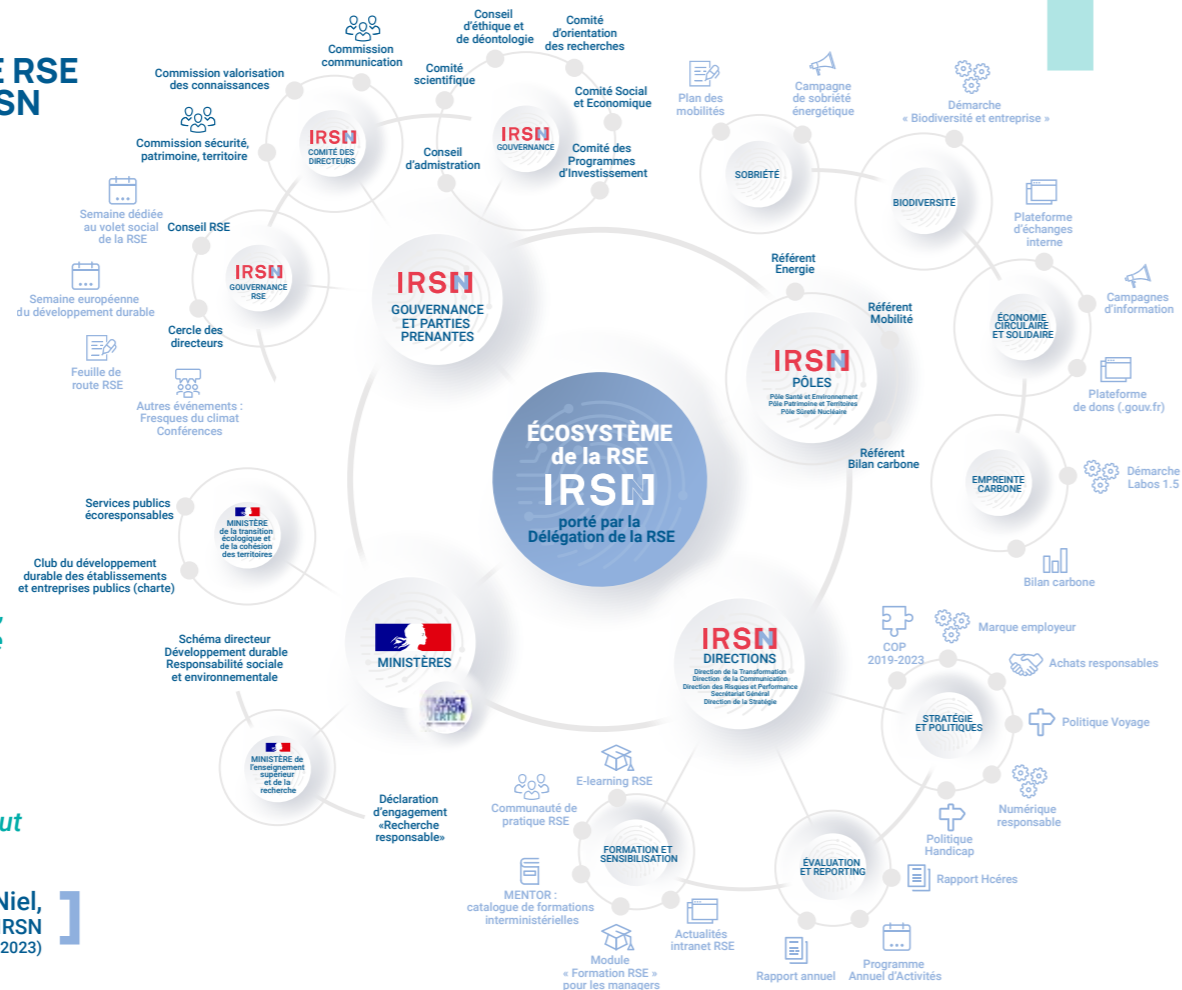
La crédibilité de notre démarche RSE est reconnue par nos pairs, elle est le résultat d'un engagement collectif des femmes et des hommes de l'IRSN. Je souhaite les remercier pour leur contribution d'aujourd'hui et de demain. C'est grâce à eux que nous relèverons les défis de la transformation écologique qui demande la mobilisation de tous.

L'essentiel

de la politique RSE 2021-2023

de l'IRSN

ÉCOSYSTÈME DE LA POLITIQUE RSE DÉPLOYÉE À L'IRSN DEPUIS 2020



« Je souhaite que cette démarche RSE, en cohérence avec les transformations sociale, managériale, numérique et sociétale de l'IRSN, nous permette d'être présents aux grands rendez-vous sociaux, environnementaux et économiques de ce début de XXI^e siècle »

Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN (extrait de la feuille de route RSE 2021-2023)

UNE FEUILLE DE ROUTE DÉCLINÉE EN TROIS TEMPS

2020 TEMPS 1
Réflexions et fondations

- Parangonnage
- Inventaire des enjeux et des actions significatives de l'IRSN
- Mise en place du Cercle RSE des directeurs et du Conseil RSE
- Signature de la politique RSE par le directeur général

2021-2023 TEMPS 2
Actions et ancrage

- Déploiement de l'écosystème RSE
- Définition et mise en œuvre des plans d'actions
- Sensibilisation et formation
- Ancrage des rendez-vous événementiels
- Publication de la feuille de route RSE 2021-2023

2024 TEMPS 3
Assimilation et développement

- Sensibilisation élargie des salariés et des managers
- Évaluation des actions engagées depuis 2019
- Prise en compte des évolutions contextuelles nationales et internationales
- Préparation de la mise à jour de la feuille de route RSE

UNE AMBITION RSE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

Expertiser, rechercher, protéger, anticiper et partager constituent les missions de l'IRSN, expert public du risque nucléaire et radiologique. Face à un monde qui se transforme, à de nouvelles attentes sociétales et à des enjeux environnementaux majeurs, l'IRSN a renforcé, dès 2019, ses premiers engagements en matière de développement durable par la mise en place d'une fonction de dé-

légué à la RSE. Publiée en 2020 et élaborée sur la base des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, de la norme ISO 26000, du Contrat d'objectifs et de performance (COP) qui lie l'IRSN à l'État et des ambitions 2030 de l'Institut, la politique RSE de l'IRSN a été déclinée dans une feuille de route 2021-2023.

Une feuille de route pour structurer la politique RSE

Un inventaire des enjeux RSE liés aux missions de l'Institut a été établi avec les directeurs et le Conseil RSE afin d'élaborer la feuille de route RSE 2021-2023 et identifier les premières actions à engager, dans le respect de ces trois prérequis :

- une stratégie RSE basée sur la norme ISO 26000 et les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 ;

- l'association des salariés et des managers pour une prise en compte de la RSE à tous les niveaux : décisions stratégiques, activités scientifiques et techniques, pratiques quotidiennes...
- l'identification de quatre axes majeurs d'engagement en résonance avec les missions de l'Institut.

Une gouvernance innovante

La politique RSE de l'IRSN est portée par la gouvernance de l'Institut. À cet effet, la déléguée à la RSE participe au Comité des directeurs et au Comité des programmes d'investissement. Une organisation dédiée a également été mise en place avec un Cercle RSE des directeurs et un Conseil RSE, constitué d'une soixantaine de salariés volontaires de l'Institut, qui permettent de nourrir la démarche RSE au plus près des activités et des pratiques quotidiennes des équipes.



17 réunions plénières du Conseil RSE entre 2021 et 2023

L'essentiel

de la politique RSE 2021-2023 de l'IRSN

Bilan 2021-2023 des indicateurs par axe d'engagement



UN INSTITUT ENGAGÉ POUR LA PROTECTION DE TOUS

L'IRSN a pour mission de contribuer par ses expertises et ses recherches à la protection des populations et de l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants. L'Institut s'engage également pour le respect de la protection des droits de ses propres collaborateurs et de ceux de ses fournisseurs. Le bilan des actions identifiées dans la feuille de route sera complété par quelques actions marquantes menées en parallèle.

- Protéger les personnes contre les risques liés aux rayonnements ionisants.
- Respecter chaque salarié.
- Accompagner l'évolution des salariés.
- Encourager les salariés à s'impliquer dans la démarche RSE de l'IRSN.



Indicateur	2021	2022	2023
Événement dédié au volet social de la RSE « Vous avez dit responsabilité sociale ? » : nombre de vues de la page intranet dédiée	347	439	457
Index parité	93	89	94
Bilan social (cible : 1 par an)	1	1	1



UNE MISSION ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'IRSN consacre une part importante de ses recherches et de ses expertises à limiter l'impact des activités nucléaires sur l'environnement. L'Institut s'inscrit aussi dans une dynamique de réduction de ses propres émissions polluantes, de sa consommation d'énergie et de la préservation de la biodiversité sur ses sites.

- Protéger l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants.
- Contribuer à la protection de l'environnement et utiliser durablement les ressources.
- Lutter contre le dérèglement climatique.



Indicateur	2021	2022	2023
Indicateur RSE de l'intéressement - 2020-2022 : sobriété numérique (cible : -10 % en 2021 par rapport au T0 de 2020 / - 5 % par rapport à 2022) - 2023 : sensibilisation RSE (formation RSE, ateliers Fresques du climat et jeu Empreintes) (cible : + de 20 % de participation des salariés aux actions de sensibilisation)	-38 %	- 15,64 %	- + de 30 %
Bilan des émissions de gaz à effet de serre (cible : 1 tous les 3 ans)	-	1 (données 2019 hors scope achat)	1 (données 2021 inclus scope achat)
Plan de mobilité (cible : 1 bilan par an)	1	1	1



UNE EXIGENCE D'EXCELLENCE ET DE RESPONSABILITÉ

Par l'ambition d'excellence dans les missions d'expertise et la volonté de mettre en œuvre des pratiques exemplaires, l'Institut souhaite être reconnu comme un acteur de confiance. L'IRSN souscrit également aux démarches portées par ses ministères de tutelle pour contribuer à la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030.

- Assurer l'excellence de la recherche.
- Garantir l'indépendance de l'expertise.
- Développer des relations financières et sociales exemplaires.



Indicateur	2021	2022	2023
Contribution au dispositif Services publics écoresponsables (cible : 1 rapportage par an)	1	1	1



UNE IMPLICATION ACTIVE DANS LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Pour être un acteur de transformation de la société, notamment dans sa contribution au développement d'une culture du risque, l'IRSN innove dans les méthodes de dialogue avec les parties prenantes et s'engage à poursuivre son partenariat avec la société civile en tenant compte de ses évolutions. Le travail collaboratif et le partage des savoirs sont également des leviers de progrès importants, aux niveaux local, national et international, que l'IRSN s'attache à développer.

- Impliquer la société civile.
- Développer l'accès aux technologies et aux savoirs.
- Contribuer aux dynamismes locaux.



Indicateur	2021	2022	2023
Sollicitation des Commissions locales d'information adressées annuellement à l'IRSN	72	111	63
Évolution du nombre de transactions via Océane ++ (Plateforme d'échanges interne) (cible + 25 % soit + 14 en 2021, + 16 en 2022, + 21 en 2023)	14	16	26
Pourcentage des recherches dans les archives ayant abouti (en interne et à l'externe)	76 %	Pas de demande	86 %
Pourcentage des publications déversées dans HAL	85 %	76 %	78 %

Depuis la publication de la feuille de route, un plan des mobilités et une feuille de route numérique responsable permettent de suivre les évolutions des actions identifiées. L'inscription du bilan des émissions de gaz à effet de serre dans les actions récurrentes doit permettre de suivre l'évolution de l'empreinte carbone de l'Institut et d'identifier des

priorités. Ces bilans sont également complétés par des initiatives portées par les unités au plus près des spécificités des métiers qui permettent un suivi lorsqu'elles comportent des démarches d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre.

Bilan thématique

des engagements RSE

Un Institut engagé pour la protection de tous

En complément des missions relatives à la protection des populations, raison d'être majeure de l'Institut, la politique RSE a contribué à faire évoluer l'environnement des salariés par la diffusion des enjeux de la transition écologique et l'attention portée à la protection des collaborateurs. Cet engagement s'est concrétisé à travers deux axes, l'accompagnement de l'évolution des salariés et l'inscription de la sensibilisation à la transition écologique comme facteur de motivation et d'employabilité. Le déploiement d'actions de sensibilisation, de formation et les événements participatifs ont permis de constituer des communautés actives dont témoigne la participation croissante des salariés.

PROMOUVOIR LE VOLET SOCIAL DE LA DÉMARCHE RSE

En avril 2021, une première édition de l'événement « Vous avez dit responsabilité sociale » dédiée au volet social de la RSE a été organisée sous la forme de tables rondes virtuelles quotidiennes. Renouvelés en 2022, ces rendez-vous ont permis de faire connaître les actions menées par l'Institut ou certaines initiatives portées par des salariés. Ils ont notamment permis de mettre en lumière les actions

menées dans le cadre de la politique handicap, des projets impliquant des associations locales ou encore la qualité de vie au travail. Des intervenants ou des salariés ont ainsi pu illustrer des sujets tels que l'inclusion, les difficultés liées aux situations de maladie de longue durée ou chronique, les enjeux des voyages solidaires ou encore les effets rebonds du télétravail.



AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le nouvel accord handicap 2021-2023 a réaffirmé la démarche de diversité et de qualité de vie au travail de l'Institut. En 2022, une enquête a été menée auprès des salariés pour identifier des leviers d'action en faveur des personnes en situation de handicap. Depuis, dans le cadre d'une démarche numérique responsable, la politique d'achats de l'Institut et le recyclage du matériel informatique font tous les deux appel au secteur protégé.



SENSIBILISER AUX EFFETS REBONDS DU TÉLÉTRAVAIL

Dans le domaine de la qualité de vie au travail, l'intégration du télétravail contribue à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Néanmoins, ce nouveau mode d'organisation peut induire des effets rebonds, ces derniers ont été traités dans un guide pratique mis à la disposition des salariés dès 2021 et son corollaire pour les managers.

Améliorer l'information des salariés en situation de longue maladie et affections chroniques

Lancé en 2020, un groupe de travail a permis d'identifier des besoins pour améliorer l'information des salariés en situation de longue maladie ou de maladie chronique. Les échanges du groupe ont conduit à revoir l'objectif initial du projet portant sur la réalisation d'un guide et la mise en place d'une plateforme d'échanges ouverte aux accompagnants, managers, collègues et aidants. Une maquette de plateforme d'information a été réalisée pour traduire cet objectif. Les modalités d'animation, condition de réussite du projet, nécessitent d'engager une nouvelle réflexion indispensable à la durabilité de la plateforme.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

L'IRSN réaffirme ainsi sa volonté d'agir en faveur de la mixité dans tous ses métiers et niveaux de management. À travers ses accords, notamment l'accord 2021-2023 portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'Institut s'engage en matière de promotion professionnelle, d'articulation vie privée-vie professionnelle, de conditions de travail et de réduction des écarts de rémunération. Ainsi, en 2023, l'IRSN a progressé de façon significative sur l'index égalité Hommes/Femmes avec un score de 94 points, contre 89 en 2022, traduisant les efforts mis en œuvre depuis plusieurs années.

Contribuer aux travaux de l'INCa

L'IRSN est signataire de la charte de l'Institut National du Cancer (INCa) depuis 2019. Dans ce cadre, l'Institut a notamment participé à un projet d'innovation pour l'accompagnement des femmes atteintes d'un cancer du sein dans les entreprises et les organisations.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES SALARIÉS AVEC LE PROJET TRA-G

Parmi les projets engagés pour l'accompagnement de l'évolution des salariés, le projet Tra-G (TRANSformation de la GPEC - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), lancé début 2020, est un projet transverse d'envergure dont l'ambition est de maintenir et de développer les compétences des salariés au sein de l'IRSN, dans un contexte de transformation de l'environnement et des pratiques professionnelles.

Ce projet s'est achevé fin 2023 avec la mise en place de plusieurs dispositifs nécessaires à cette ambition, dont la refonte complète des mobilités internes et le développement des compétences.

Une revue périodique des compétences est également prévue afin de mieux identifier les besoins d'adaptation des métiers liés à des évolutions de contexte, qu'ils s'agissent de recrutement ou de dispositions relevant du management des connaissances (formation métier, communauté de pratiques, capitalisation...).

Une mission et des actions en faveur de l'environnement

Du fait de sa mission d'expertise et de recherche, l'IRSN s'inscrit naturellement dans la prise en compte des conséquences du changement climatique. Dans le cadre d'une démarche de réduction de l'empreinte environnementale de ses activités, ses engagements se déploient à travers des actions de sobriété et de rationalisation en matière de mobilité, de numérique, de gestion immobilière ainsi que de préservation de la biodiversité. Le large déploiement de Fresques du climat favorise une sensibilisation très active aux enjeux du changement climatique. La mobilisation des salariés lors d'événements tels que la Semaine européenne du développement durable, l'engagement d'unités de l'Institut dans des démarches de calcul de l'empreinte carbone de leurs activités témoignent aussi d'un ancrage croissant des enjeux de la transition écologique au sein de l'Institut.

Initier une démarche Biodiversité et entreprise

Souvent identifiée comme une priorité dans les actions de développement durable, la préservation de la biodiversité s'est largement développée dans les entreprises. En complément de bonnes pratiques déjà existantes, plusieurs projets ont ainsi été engagés sur les sites de l'Institut, comme l'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires. Après un atelier participatif visant à identifier des projets pour le site de Fontenay-aux-Roses, un espace potager permacole a été installé, il est animé par l'association APIE, association de salariés de l'IRSN mobilisés en faveur de l'environnement. En parallèle, à Cadarache, des pièges photos de la faune ont été mis en place et ont permis de réaliser une exposition qui a été déployée dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable 2023. Sur le site du Vésinet, l'installation de bacs avec des plantes aromatiques a été complété par la mise en place d'un potager depuis 2023. Souvent considérés comme anecdotiques, ces projets contribuent pourtant à améliorer la qualité de vie au travail et à renforcer l'attention portée à l'environnement.

424 consultations de l'article sur la faune de Cadarache, montrant l'intérêt porté par les salariés sur cette thématique



614 salariés bénéficient du forfait mobilité durable ou du remboursement des transports

FAIRE ÉVOLUER LA MOBILITÉ : UN PLAN ET DES BILANS

La mobilité des salariés de l'IRSN (trajets domicile-travail, politique des voyages, flotte des véhicules) constitue l'un des principaux marqueurs de l'empreinte carbone de l'Institut. La nomination d'un référent mobilité dès 2021 a permis d'élaborer un plan des mobilités en étroite collaboration avec la déléguée à la RSE. Des bilans annuels permettent, depuis, de restituer aux salariés les actions menées, notamment celles visant à encourager les modes alternatifs à l'usage de la voiture individuelle et à réduire la mobilité (télétravail...). Ils permettent aussi d'identifier des marges de progrès comme le faible engagement dans le dispositif de covoiturage mis en place via les plateformes Klaxit et Karos. Des campagnes d'information devraient permettre de renforcer ces évolutions notamment en matière de déplacement professionnel, même si l'offre reste un facteur limitant, surtout concernant le train.

Partager les priorités en matière de numérique responsable

Sur la base des travaux du Cigref¹, de l'Institut du Numérique Responsable² et de la feuille de route « Numérique et environnement » du gouvernement, l'Institut a élaboré sa feuille de route « Numérique responsable » en 2022. Elle est construite autour de thèmes environnementaux (achat responsable, réduction du nombre d'équipements, écoconception) et sociétaux (sensibilisation au numérique). Elle identifie 13 actions concrètes à entreprendre d'ici à 2025 qui permettront à chacun de réduire son empreinte environnementale, qu'elle soit matérielle ou numérique. L'empreinte environnementale liée à la conservation des données reste en effet un sujet majeur, une première étape consistera à calculer l'impact carbone des serveurs utilisés.

¹ Association des grandes entreprises et administrations publiques françaises pour intégrer et maîtriser les enjeux du numérique.

² Think tank engagé sur les enjeux de l'empreinte économique, sociale et environnementale du numérique.



« En trois ans, nous sommes passés d'un objectif autour du numérique responsable peu documenté à une stratégie véritablement intégrée dont la qualité a même été récompensée par le Trophée DSI Green Infra, décerné lors de la remise des prix TopTech, organisée annuellement à Paris par le magazine de référence L'informaticien. »

Simon Tourard,
Directeur délégué au développement numérique et aux systèmes d'information

DÉPLOYER UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE RESPONSABLE

La prise en compte des enjeux environnementaux dans la politique immobilière de l'Institut s'est renforcée, particulièrement dans les projets financés par France Relance. Des projets dits « à gain rapide » concernant des transformations sur les sites de Cadarache, de Fontenay-aux-Roses, d'Orsay et du Vésinet ont été engagés pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments : meilleure isolation, changement des éclairages, équipements thermiques optimisés... Un projet de plus grande envergure concerne la construction d'un bâtiment à Cadarache qui accueillera la quasi-totalité des activités tertiaires du site. Ce projet, financé dans le cadre de France Relance, a permis d'améliorer l'intégration des enjeux de la RSE et du développement durable dans le schéma directeur de gestion des sites (SPSI) et dans les futurs projets.



Engager des bilans des émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2021, deux bilans des émissions de gaz à effet de serre de l'IRSN ont été réalisés sur les données 2019 et 2021 ; le premier bilan ne prenait en compte que très partiellement les achats et n'intégrait pas les déplacements domicile-travail des salariés, le deuxième portait sur l'ensemble des champs prévus par la démarche proposée par l'ADEME. Ce dernier bilan réalisé en 2023 montre la part importante de l'empreinte carbone liée aux consommations énergétiques et aux déplacements domicile-travail. La caractérisation de la part

très importante des achats dans ce bilan reste à préciser afin d'identifier des actions prioritaires et de finaliser le plan de transition associé dans l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050. En parallèle, plus d'une dizaine de services de l'IRSN se sont engagés dans des démarches de mesure de l'empreinte carbone de leurs activités ou dans des réflexions sur la sobriété permettant d'aborder l'impact des pratiques professionnelles au plus près de leurs usages.

DÉPLOYER DES FRESQUES DU CLIMAT

Action phare engagée pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique, les ateliers collaboratifs de la Fresque du Climat ont permis une large sensibilisation de salariés. Plus de 400 salariés ont ainsi participé à des sessions dont l'une des premières, animée par le fondateur de la Fresque, Cédric Ringenbach, a été proposée aux membres du Comité des directeurs. Une vingtaine de salariés de l'IRSN se sont aussi formés à l'animation de ces Fresques du climat. Dans le cadre de la feuille de route du Club du développement durable des entreprises et établissements publics piloté par le Commissariat général au développement durable, l'IRSN a également été identifié

comme moteur de la démarche. Une séance dédiée au Club a également été organisée en octobre 2022 à l'Institut et réunie une quinzaine de responsables RSE d'autres établissements. D'autres sessions se sont tenues hors-murs dont l'une a été organisée à l'Institut du patrimoine en 2023.



Une exigence d'excellence et de responsabilité

Par l'excellence et l'exemplarité, l'IRSN entend être un acteur de confiance reconnu dans l'exercice de ses missions. Cette ambition s'applique également aux contributions de l'Institut aux dispositifs gouvernementaux tels que le dispositif Services publics écoresponsables. La concrétisation d'une démarche dite de « Recherche responsable » et citoyenne réaffirmée lors de l'évaluation menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), les dynamiques portées dans le cadre du Club du développement durable des entreprises et établissements publics ou du réseau des référents de développement durable du ministère de la Recherche témoignent des avancées et de la maturité acquise par l'IRSN depuis 2021.

MENER UNE RECHERCHE RESPONSABLE

La démarche dite de « Recherche responsable » engagée par l'Institut se déploie sur deux volets : l'impact des activités de recherche de l'IRSN et la prise en compte du changement climatique dans les programmes de recherche. Elle a notamment été valorisée dans le chapitre intitulé « Un Institut responsable et citoyen » du rapport d'autoévaluation rédigé dans le cadre de l'évaluation de l'Institut par l'Hcéres. Depuis 2021, plusieurs initiatives ont permis d'accélérer cette démarche.

Un groupe de travail consacré aux impacts du climat s'est constitué dans le cadre du Comité d'orientation des recherches (COR), instance consultative placée auprès du Conseil d'administration de l'IRSN. Il a conduit à la publication,

en juillet 2023, d'un avis très documenté comprenant huit recommandations. Parallèlement, une communauté d'échanges s'est formée en interne pour traiter de sujets complexes avec des méthodologies mettant en commun connaissances et compétences. Elle a permis de partager les modalités de prise en compte du changement climatique dans les thématiques d'expertise et de recherche, ainsi que des questions touchant au fonctionnement collectif. Une dizaine d'unités ont également engagé des démarches pour comprendre l'impact environnemental de leurs activités de recherche et plusieurs ont réalisé une évaluation de l'empreinte carbone avec la méthode Labos 1.5.

« Mener une recherche responsable pour l'IRSN, c'est caractériser l'impact environnemental de nos activités de recherche et intégrer les enjeux du changement climatique dans nos programmes de recherche »

Jean-Christophe Niel,
directeur général de l'IRSN

« Le comité salue les projets mis en place pour que les activités de recherche concourent aux enjeux de responsabilité sur les plans social et environnemental et encourage l'organisme à les renforcer et en valoriser les impacts. »

Rapport Hcéres de mars 2023



Poursuivre la politique d'achats responsables

En matière d'achats, l'IRSN s'est engagé en faveur d'une politique ambitieuse et responsable. La démarche « Dépensons responsable », initiée en 2021 et déclinée en neuf groupes de travail, a permis d'identifier des pistes de réduction des coûts de fonctionnement, tout en favorisant des choix durables et responsables. Une nouvelle politique de gestion des objets promotionnels et une réduction des abonnements à des revues et publications scientifiques en privilégiant notamment des offres digitales multi-utilisateurs ont été inspirées de ces réflexions. En parallèle, les critères sociaux des achats ont fait l'objet d'une attention particulière avec, notamment, une formation dédiée aux achats solidaires à destination des acheteurs.

CONTRIBUER AUX DYNAMIQUES PORTÉES PAR LES MINISTÈRES DE TUTELLE



En tant qu'établissement public, l'IRSN s'inscrit dans les dispositifs déployés par ses ministères de tutelle* pour répondre aux objectifs de développement durable de France 2030.

L'Institut contribue ainsi au dispositif Services publics écoresponsables, engagé en 2020 par le Premier ministre autour de 20 mesures, qui s'est enrichi en 2023 sous l'intitulé « Mieux Agir » dans le cadre de France Nation Verte.

Signataire de la charte de développement durable depuis 2011, l'IRSN est, de fait, membre du Club développement durable des établissements et entreprises publics (ClubDDEP), réseau constitué pour accélérer la transition écologique et solidaire, animé par le Commissariat général au développement durable.

La nouvelle feuille de route 2021-2025 du ClubDDEP a réaffirmé ses engagements. Un comité de pilotage et des rencontres entre dirigeants auxquels l'Institut contribue ont renforcé cette dynamique. Telle que prévue dans la feuille de route, une Fresque du Climat réunissant une quinzaine d'organismes a été organisée et accueillie par l'IRSN.

Plus récemment, un réseau de référents du développement durable, auquel l'Institut participe également, a été mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il a ainsi contribué à l'élaboration d'un schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale à l'attention des établissements sous tutelle du ministère. En janvier 2024, une déclaration commune d'engagement dans la transition écologique a été signée par une quinzaine de dirigeants dont l'IRSN lors d'une rencontre organisée par le ministère.

* L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe du ministère chargé de l'environnement, de celui chargé de l'industrie, du ministère chargé de la recherche, de celui chargé de la défense et du ministère chargé de la santé.



« Mobiliser les établissements et entreprises publics pour accélérer leur transformation vers un modèle de développement durable par le partage, l'inspiration et l'innovation »



Feuille de route 2021-2025 du ClubDDEP
animé par le Commissariat général au développement durable



150 organismes publics

sont aujourd'hui membres du ClubDDEP, issus des secteurs de la santé, de la culture, de l'éducation, de la recherche, des transports, etc.

Une implication active dans les évolutions de la société



Depuis sa création, l'IRSN contribue à la connaissance par le résultat de ses travaux de recherche et d'expertise. Il porte à ce titre une responsabilité de partage et de transmission : données environnementales, publications de résultats de recherche, ouvrages scientifiques et techniques... Dans le cadre de sa démarche d'Open Science, il renforce les dispositions facilitant l'accès à ses archives et poursuit l'incitation aux publications scientifiques.

Dans le cadre de sa politique d'ouverture à la société, l'IRSN participe également au développement d'une culture du risque et de l'appropriation des questions de sûreté nucléaire et de radioprotection par les acteurs de la société civile. Les projets de sciences participatives tels que le projet OpenRadiation qui associe les citoyens à la mesure de la radioactivité y sont également développés. Sous l'impulsion de la politique RSE, une attention particulière a été portée à l'économie circulaire et solidaire, et aux enjeux de cycle de vie des biens et des équipements. Au fil de ces dernières années, les modalités de partage de la connaissance ont évolué, les ressources ayant été facilitées par la performance des outils numériques et les innovations, portées par l'intelligence artificielle.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE

En 2021, plusieurs campagnes d'information ainsi qu'un sondage (photo) auprès des salariés de l'Institut ont permis d'identifier des pistes d'engagement en faveur d'une économie circulaire et solidaire. Le lancement d'une communauté de pratiques « économie circulaire » et la création d'un outil de partage Océane favorisant les échanges d'équipements scientifiques et techniques ou de bureautiques entre les unités en sont des réalisations concrètes. Une première initiative de don via la plateforme gouvernementale dons.encheres-domaine.gouv.fr à destination d'une association a également été menée. Dans le cadre de la feuille de route numérique responsable, le reconditionnement des ordinateurs non utilisés par un prestataire du secteur protégé a été élargi et une action similaire a été mise en place pour les téléphones portables professionnels. Concernant le volet solidaire, des actions ont été engagées sur les différents sites de l'Institut comme une collecte à destination de l'Ukraine en partenariat avec l'association ACTED et une autre sur le site de Cadarache au profit de la SPA.

En 2022, une campagne dite « Reparlons Économie Circulaire » déclinée en cinq épisodes a été réalisée avec le Conseil RSE. Elle a permis de valoriser les actions engagées à l'IRSN dans le cadre de la démarche dite « des 4R » : réduire, réutiliser, réparer, recycler. Depuis, la prise en considération du cycle de vie des équipements ou des consommables s'est renforcée sous différents formats, du partage de proximité à la mise en place de nouvelles filières visant le reconditionnement ou le réemploi.



820
matériels
informatiques
ou téléphoniques
repris par un éco-organisme
pour du réemploi,
du reconditionnement
ou du recyclage en 2023



ASSOCIER LES ALTERNANTS A UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ

La politique d'ouverture à la société constitue un axe stratégique de l'Institut réaffirmé dans son contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 signé avec l'État. De nombreuses actions sont menées chaque année pour accompagner la société civile dans l'appropriation des enjeux de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Fin 2023 à l'occasion de la journée nationale « Tous résiliants face aux risques », une initiative croisée de la délégation à la RSE et de l'équipe des politiques d'ouverture à la société a été engagée envers les alternants présents à l'IRSN. Ils ont été invités à tester un serious game (jeu sérieux) sur la thématique du post-accident nucléaire. Les participants ont pris place autour d'un plateau de jeu et ont réfléchi, en qualité de citoyens, à la stratégie de gestion d'un territoire impacté par un accident nucléaire, sur la base d'un scénario post-accidentel construit au préalable par les experts de l'IRSN. Cet outil de dialogue a ainsi permis de faire émerger des réflexions enrichissantes mais également de créer du lien entre les alternants.



Partager la connaissance grâce à de nouveaux modes collaboratifs

Dans le cadre des programmes de transformation de l'Institut lancés en 2019, deux actions majeures ont été engagées pour développer des modes de travail plus collaboratifs, reposant sur la transversalité, l'engagement des collaborateurs et des techniques d'intelligence collective.

Fin 2023, les premiers éléments structurants pour développer la gestion de projet ont été mis en place : référentiel interne, parcours de formation dédié, métier défini dans le référentiel métier et cellule d'accompagnement projet.

Lancé en 2021, un programme de développement de communautés de pratiques a été engagé pour développer le partage, l'entraide, la capitalisation et l'innovation. Le bilan réalisé en 2023 a confirmé les bénéfices de la quinzaine de communautés déjà mises en place. Des améliorations ont néanmoins été identifiées pour renforcer leur performance notamment en matière d'animation, condition majeure de leur réussite.



« Je constate aujourd'hui que le succès des démarches KM et RSE repose sur les mêmes fondamentaux que sont l'engagement des personnels pour agir et partager ainsi que le pari de l'intelligence collective pour trouver les solutions les plus adaptées aux besoins identifiés. Il est donc crucial de développer les conditions favorables à la mise en œuvre de ces fondamentaux. »

Jean-Paul Daubard,
directeur délégué au management
des connaissances et des compétences

DÉVELOPPER LA DÉMARCHE DE MANAGEMENT DES CONNAISSANCES

La démarche de management des connaissances a pour ambition de favoriser et d'optimiser l'exploitation du capital intellectuel, en particulier des connaissances critiques acquises par les collaborateurs, afin d'enrichir les expertises menées et d'accroître encore la performance de l'Institut. Le développement de communautés de pratiques a largement contribué à enrichir cette ambition et, en 2023, une version améliorée du moteur de recherche dédié notamment au fond scientifique et technique de l'IRSN a également été déployée, facilitant l'accès aux connaissances disponibles. Il en est de même des actions visant à renforcer la capitalisation, la transmission des connaissances tacites des experts (en phase de fin de projet notamment) et, de fait, du capital intellectuel de l'Institut. Enfin, l'Université Interne continue à s'enrichir de nouveaux modules métiers favorisant la transmission des savoir-faire « maison ».

La RSE

vecteur de transformation

De l'engagement RSE au changement de culture



De 2020 à 2023, la politique RSE de l'IRSN a permis de développer un nouveau paradigme porteur de sens pour les salariés. Les démarches telles que celles relatives à l'empreinte carbone ou l'économie circulaire ont éclairé différemment les approches métiers. La prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les projets métiers a contribué

à concrétiser la transition écologique au niveau des activités de l'Institut. Les dynamiques installées autour des engagements RSE, tant au niveau des unités que des initiatives portées par la délégation à la RSE, signent le changement de culture qui s'opère.

Retour sur ces transformations avec Valérie Marchal, déléguée RSE de l'IRSN.

Quel bilan tirez-vous de ces quatre années ?

V. M. : La politique de responsabilité sociétale et les engagements dans la transition écologique de l'Institut sont des vecteurs de transformation. Aujourd'hui, les salariés s'impliquent progressivement, les managers et les directeurs aussi. Nous avons dépassé le premier cercle de salariés intéressés, les engagements portés par l'Institut sont très largement partagés. En décembre 2023, le module e-learning de sensibilisation à la RSE a réuni 450 participants en moins de trois semaines ! La RSE amène à poser les questions différemment, à réaliser ou à regarder autrement nos missions. Et parce qu'elle contribue à caractériser l'IRSN comme une Institut responsable et citoyen, la RSE crée du sens au travail. En peu d'années, les pratiques et les comportements ont évolué, amorçant un véritable changement culturel.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

V. M. : Lors des premiers mois de déploiement de la politique RSE, je me souviens de l'attention portée à concevoir un déploiement cohérent, ouvert aux salariés malgré le foisonnement des sujets à aborder. Un autre défi portait sur la mobilisation des ressources dans un mode de management hybride, c'est-à-dire l'articulation d'une fonction et d'une programmation RSE avec des activités et des ressources réparties dans les différentes unités de l'Institut, sans perte de lisibilité, ni de cohérence du projet.

J'ai considéré la fonction RSE comme un hub au cœur de la raison d'être de l'Institut et de sa transformation, permettant d'aborder une diversité de sujets, d'optimiser les ressources existantes, de disposer des compétences disponibles. La mobilisation des salariés et des équipes autour de démarches bas carbone ou de la Fresque du Climat, par exemple, témoigne du facteur de la motivation que constitue également cette démarche autour de la transition écologique.

Quelles sont les clés du succès, selon vous ?

V. M. : D'abord, il faut créer de la proximité et de la redondance, la pédagogie passe par la répétition et la communication. Par ailleurs, la mise en action ne suffit pas si elle n'est pas partagée et si elle ne fait pas sens. Il s'agit de faire du collectif. L'ancrage systémique de la RSE dans la stratégie de l'Institut, dans ses activités et la gouvernance dédiée, prenant en compte l'ensemble des parties prenantes, représentent des conditions de réussite. La sensibilisation aux enjeux RSE, le rythme et le calendrier des projets, les modalités de déploiement et le récit global partagés avec l'ensemble des salariés constituent les pierres angulaires du « faire sens » et de la transformation par la RSE. Garder le cap sans tomber dans l'obstination et ne pas céder aux urgences qui obèrent les projets au long cours sont des clés pour maintenir le dynamisme. De l'engagement RSE au changement de culture, tel un chef d'orchestre, il faut garder le tempo !



Installer les conditions nécessaires pour transformer par la RSE

Susciter l'adhésion et réussir à mobiliser les salariés autour d'enjeux transverses, bien que semblant parfois éloignés de l'activité quotidienne, s'inscrit comme une condition nécessaire pour le déploiement d'une politique RSE. Pour être efficace à long terme, une démarche RSE ne doit pas être imposée. Elle doit se construire et s'appuyer sur les salariés, tenir compte de leurs attentes, s'enrichir de leurs idées et inscrire le changement dans la durée. Il faut laisser le temps à chacun de s'approprier la démarche et de s'y projeter ! Panorama des dispositifs mis en place au sein de l'Institut pour lancer et ancrer la dynamique RSE.

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE

En 2019, à l'issue de réflexions prospectives, le renforcement des engagements de l'IRSN en matière de développement durable s'est concrétisé par la création d'une direction de la transformation et celle d'une fonction de délégué RSE. Ces préalables ont permis d'inscrire la politique RSE de l'IRSN et la feuille de route associée dans la démarche de transformation de l'Institut.

« L'une des conditions de succès d'un ancrage RSE réussi résidait dans l'inscription de la RSE dans les instances de gouvernance et les orientations stratégiques de l'Institut. Cette thématique s'inscrivait naturellement dans les axes de transformation que j'ai porté à l'IRSN aux côtés de la transformation managériale, de la feuille de route numérique, de l'évolution des modes de travail. Aujourd'hui, je constate que les résultats sont très encourageants et mesurables. Pour l'avenir, je serai personnellement attentif à ce que la démarche RSE ait les moyens de se déployer au bon niveau. C'est incontournable »

Michel Enault,
directeur de la transformation

Diversifier les modes de participation

Déployés depuis trois ans, sondages, boîtes à idées, groupes de travail, temps d'échange sur le terrain ou en ligne, événements participatifs ou encore challenges connectés constituent un panel riche de formats propres à proposer des modes diversifiés d'engagement des salariés et à encourager leur implication. Cette ouverture facilite l'appropriation des enjeux de la transition écologique et des contributions possibles au quotidien. Depuis sa mise en ligne en 2021, la communauté de pratiques RSE propose également différents formats d'implication : fiches mémos, articles pour valoriser des actions, appels à contribution, calcullette carbone, veille et espace de discussion illustrent la mise en place d'une démarche RSE ouverte et partagée.

FORMER POUR MIEUX PARTAGER

La diversité des sujets impliqués dans la RSE, la complexité des sujets en jeu dans la transition écologique nécessite la mise en place d'un socle commun utilisé comme référentiel. En mode atelier avec la Fresque du Climat, les formations dédiées à la RSE s'incrustent désormais dans le tronc commun des compétences transverses qui s'acquièrent au fil de l'eau. À cet effet, une sensibilisation RSE permettant de partager quelques repères et les principes de la politique RSE mise en place à l'Institut constituent une avancée pour constituer un socle commun de connaissances propice à l'engagement de tous. En quelques semaines seulement, près de 450 salariés se sont formés ! L'accès à la plateforme interministérielle d'e-learning Mentor, ainsi que des démarches de formation ciblées autour de l'écoconception du numérique, de l'éco-conduite ou des pratiques écoresponsables ont complété cette offre.

MOBILISER LES MANAGERS

La mobilisation des managers s'est opérée sous plusieurs formats. Dès 2021, les managers de l'IRSN ont proposé des Fresques du Climat à leur service pour encourager des réflexions autour de la RSE. Des ateliers lors des journées des thèses, des questionnaires RSE associés aux réponses aux appels d'offres, des impulsions à l'initiative des équipes ont permis de faire émerger la pertinence d'engager des démarches RSE. Les avis RSE délivrés sur les projets lors des Comités des programmes d'investissement (CPI), l'émergence de sujets transverses tels que le numérique responsable ou la marque employeur facilitent l'appropriation des enjeux RSE par les managers.

La Fresque du Climat ou la démarche de sobriété font dorénavant partie des outils de management. Élément de réflexion et d'éclairage, la RSE s'invite dans les réunions hebdomadaires d'équipe ou dans les programmes des séminaires internes. En 2023, un nouveau module de formation RSE destiné aux managers a été créé en présentiel, dans le cadre de l'École du management de l'Institut, pour inscrire la RSE comme levier dans les pratiques managériales et dans l'animation des équipes.

PROPOSER DES PROJETS EN RÉSONANCE AVEC LA SOCIÉTÉ

En 2021, la gouvernance RSE de l'IRSN a été complétée par la mise en place d'une communauté de pratiques RSE ouverte à l'ensemble des salariés. Articles, podcasts, vidéos, dossiers... : très régulièrement, cette plateforme intranet propose des informations pédagogiques, ainsi que des éclairages sur l'ensemble des thématiques RSE et le contexte national et international de la transition écologique. Elle met aussi en lumière les actions portées par l'Institut et relaie des appels à contribution ou des bonnes pratiques. Cette communauté de pratiques RSE complète ainsi les dispositifs de communication interne déjà existants de l'Institut comme l'intranet ou le magazine interne.



Afin de mettre en perspective les enjeux de la RSE, des conférences, des témoignages extérieurs et des projections de films ont été proposés aux salariés pendant ces trois années. À titre d'exemple, Cédric Ringenbach, président fondateur de la Fresque du Climat, François Gemenne (photo), expert en géopolitique du climat, Hélène Bonnet, cofondatrice de « Cancer et travail, agir ensemble » au sein de la direction RSE France de Sanofi sont intervenus. La série documentaire *Un monde nouveau* réalisée par Cyril Dion et Thierry Robert a également été projetée sur les principaux sites de l'Institut.



« Il ne peut y avoir d'engagement fort en RSE sans transformation managériale ! »

Emmanuelle Bellange,
directrice déléguée aux ressources humaines



165
salariés abonnés
à la communauté de pratiques RSE en
accès libre à l'ensemble des salariés



38 655
pages vues
sur la période 2021-2023
de la communauté RSE



87
blogs et conversations postés
en 2023 (2021 : 18, 2022 : 78)



Diversifier les modes d'engagement des salariés

Pendant trois ans, l'IRSN s'est attaché à informer ses salariés sur les enjeux de RSE, à les sensibiliser et à les former pour favoriser leur engagement. En matière de RSE, la connaissance est, en effet, au service de la prise de conscience et de l'action. Pour opérer une transformation, la diversité des actions, des modalités de participation ont favorisé l'inscription des salariés au cœur des projets. En trois ans, les salariés de l'Institut ont pu s'appropriier tout ou partie des enjeux de la RSE et sont devenus pleinement acteurs de la transition sociale et environnementale. La sensibilisation a ainsi laissé place à une prise de conscience et à l'adoption de nouvelles pratiques conduisant à l'émergence d'une nouvelle culture professionnelle. Retour sur quelques transformations émergentes ou avérées du profil du salarié de l'IRSN.

INCITER LES SALARIÉS À DEVENIR ACTEURS DE LA SENSIBILISATION

Permettre aux salariés d'identifier les enjeux de la RSE, grâce à des actions de sensibilisation, constitue une première étape essentielle, qui a été menée à l'IRSN. Comprendre et assimilant mieux les enjeux de la RSE, les salariés s'y sont engagés à leur tour, devenant ainsi pleinement acteurs de la transition sociale et environnementale de l'Institut. Ainsi, sur la base du volontariat, une vingtaine de salariés de l'IRSN se sont formés à l'animation, en interne, des Fresques du Climat.

Faire témoigner, donner l'exemple

Les salariés ont pris part à plusieurs événements de sensibilisation organisés pendant ces trois années (Semaine européenne du développement durable, semaine dédiée au volet social, etc.). Ils ont, à ces occasions, pris la parole lors de tables rondes ou d'ateliers dédiés à l'économie circulaire, la mobilité, la biodiversité, la sobriété numérique, le climat ou l'impact carbone, que ce soit en présentiel sur les différents sites de l'Institut ou en visioconférence. Échanges entre collègues, dialogue et coopération ont également été favorisés, transformant ainsi les sujets de RSE en des sujets de proximité. En témoignant, en libérant la parole, en partageant leur expérience et leurs connaissances, ces salariés ont véritablement incarné la démarche RSE et parfois montré des voies pour s'engager.



+ de 20
salariés sont devenus animateurs
des Fresques du Climat

Engager les salariés dans les événements

Afin de toucher l'ensemble des salariés, plusieurs campagnes thématiques ont été organisées pendant ces trois ans. Renouvelées chaque année, elles proposaient des actions simples, tangibles et réalisables mais ayant un impact significatif pour l'IRSN. Les salariés y ont participé activement, ils ont même porté ces événements ! Du 6 au 9 avril 2021, la première édition de la semaine événementielle « Vous avez dit responsabilité sociale ? » proposait des tables rondes sur les enjeux relatifs au volet social de la RSE. Basées sur des témoignages de salariés et d'intervenants, ces rencontres ont permis de valoriser des contributions peu souvent mises en lumière, néanmoins déterminantes en matière d'engagement social et sociétal. Les actions menées au profit d'associations locales (Entraide Scolaire Amicale à Fontenay-aux-Roses, Esope 21 à Cadarache, Voilenat à Octeville) ont par exemple été présentées. L'inclusion ou les difficultés liées aux situations de maladie longue durée ont aussi fait l'objet de discussions très riches, et des pistes d'actions ont été identifiées. Cet événement accessible à tous a été renouvelé du 20 au 23 juin 2022, avec des tables rondes sur les voyages solidaires, les actions solidaires, une conciergerie engagée ou encore sur le télétravail et la qualité de vie au travail. Depuis, l'événement a été rénové avec un challenge connecté proposant aux participants des activités ludiques autour de la thématique Sport et santé par exemple.

S'INVESTIR COLLECTIVEMENT DANS LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Afin de permettre la convergence des transitions écologiques et numériques, l'IRSN s'est doté d'une feuille de route du numérique responsable sur l'ensemble des champs du numérique favorisant la participation des salariés. Un indicateur « sobriété numérique » a été inscrit dans l'accord d'intéressement pour la période 2019-2022 pour engager cette dynamique. Les salariés étaient invités à réduire le volume de données stockées sur un serveur pour leur usage personnel. Plusieurs campagnes d'information annuelles ont accompagné cet indicateur afin de sensibiliser les salariés à l'impact carbone des équipements informatiques et aux nouvelles bonnes pratiques numériques. En 2023, les actions se sont multipliées : campagne de récupération des téléphones portables professionnels obsolètes pour favoriser le réemploi, participation au Digital Cleanup Day, dédié au « nettoyage » numérique, par exemple. Les efforts conjugués de chacun, en résonance avec les actions de sensibilisation, ont également eu pour objectif de prendre soin des appareils électroniques afin de permettre un allongement de la durée d'utilisation et d'agir ainsi directement sur l'empreinte environnementale de ces équipements.



Sobriété 2019-2023
-14 %
de consommations
énergétiques
entre janvier et octobre 2023
pour un objectif de -10 %



Transformer les pratiques

En 2022, l'IRSN a renforcé sa démarche de sobriété énergétique grâce à plusieurs campagnes de sensibilisation auprès des salariés sous forme d'affichages et sur l'intranet la mise en ligne de fiches-réflexes. En complément, la distribution de thermomètres pour respecter les recommandations de températures, des programmeurs installés sur les prises, des rappels de bonnes pratiques avec des fiches écoresponsables réalisées par le Conseil RSE ont permis d'atteindre très largement l'objectif de réduction de 10 % des consommations.

Sur le plan de la mobilité, la mise en évidence des pratiques à travers le bilan annuel du plan des mobilités, la mise en place du forfait mobilité, l'équipement des sites pour favoriser l'utilisation des vélos à assistance électrique ont également promu de nouvelles pratiques.

PROPOSER LE JEU COMME MOYEN DE SENSIBILISATION

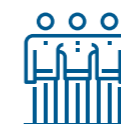
Le jeu renouvelle les formats de la sensibilisation. Il offre aux salariés une expérience différente et favorise leur engagement. Ainsi, trois approches ludiques ont été proposées aux salariés pour passer d'un rôle de partie prenante à celui de « partie agissante ». Atelier de trois heures, la Fresque du Climat regroupe environ six personnes qui jouent avec un jeu de 42 cartes pour mieux comprendre les enjeux du changement climatique. Un partage collectif permet dans un second temps de projeter des pistes d'évolution.



Dans un format plus court, un jeu de plateau a été développé sur mesure afin de lier les thèmes embarqués dans la RSE et les engagements et actions de l'Institut. Une quarantaine de personnes ont testé l'efficacité de cette méthode lors de la Semaine européenne du développement durable. En conclusion, les participants ont pu réfléchir à des actions à mener à titre individuel ou au niveau de leur unité, tout en partageant un moment convivial. Enfin, initié en 2021, un challenge connecté dénommé « IRSN Chip » mêlant des défis de

distance parcourues à pied, des partages de tranches de vie autour de thématiques et des quiz ont permis une sensibilisation sous un format renouvelé. Les missions individuelles et collectives étaient complétées par des conseils en matière de qualité de vie au travail santé, d'alimentation, d'environnement et de mobilité durable conformément à la thématique retenue pour chaque session.

CHALLENGE IRSN CHIP - JUIN 2023



253 participants
regroupés en 42 équipes



67 000 km
parcours pour un objectif
initial de 30 000 km

« Le BEGES* estimé selon la démarche Labos 1.5 a été pour nous une vraie prise de conscience de l'impact environnemental jusqu'alors invisible de nos activités de recherche. Le partage de ses résultats au sein de notre service a permis d'initier une démarche collective fédératrice au service de la RSE ! »

Aurélié BUSSET, adjointe du chef du service et **Olivier LAURENT**, chercheur en santé-environnement au sein du service de recherche sur les effets biologiques et sanitaires des rayonnements ionisants

*Bilan des émissions des gaz à effet de serre

« Avec le challenge CHIP nous avons choisi le sport et l'activité physique comme moteur d'engagement, un levier supplémentaire pour impliquer les collaborateurs dans la démarche. »

Stéphanie CLAVELLE, Responsable de la communication interne & RSE

« L'IRSN s'est engagé dans une transformation écologique sous l'impulsion de l'État mais aussi de ses salariés. La nécessité de réduire l'empreinte carbone et environnementale est désormais débattue ouvertement. Un grand pas a été effectué et il faut s'en féliciter. Pour aller plus loin, il est maintenant nécessaire de fixer et partager des objectifs quantifiés. »

Didier GAY, directeur adjoint à la stratégie et fondateur de l'association APIE*

*Association pour des initiatives en faveur de l'environnement de l'IRSN

« Avec la démarche de labellisation RSE que j'ai engagée dans mon service, j'ai pu formaliser les principes du développement durable et de la QVT qui sont dans notre ADN depuis notre création. En interne, les actions menées ont fédéré les collaborateurs, renforcé le sens du collectif et, en externe, permis de répondre aux exigences désormais incontournables de nos clients et de la société civile. »

Jennifer MAITRE-RENAUD, Référente Qualité et RSE de l'activité de dosimétrie passive

« Après ces trois années d'exercice, je constate que le plan des mobilités permet de contribuer à lutter contre le dérèglement climatique avec la réduction de l'empreinte carbone visée et de favoriser une attention portée à la qualité de vie au travail »

Stéphane WARTEL, référent mobilité

« La Fresque du climat est un atelier ludique, participatif et créatif qui aide à comprendre les causes et conséquences du changement climatique. Depuis la première Fresque fin 2020, plus de 400 personnes ont participé à un atelier à l'IRSN dont 150 en 2023 et nous sommes à présent une communauté d'une vingtaine d'animateurs. C'est une belle dynamique qui mérite d'être accélérée ! »

Julien THÉVENIN, chargé d'évaluation des risques nucléaires et animateur de la Fresque du climat

« Notre service a réalisé son premier bilan de gaz à effet de serre en 2023. Les actions à mettre en œuvre, décidées en commun, ont rencontré une large adhésion au sein du service. Le bilan 2024 jugera si elles ont été efficaces ! »

Franck DUBOIS, Chef du Service de maîtrise des incidents et accidents,

SYLVAINÉ DHION,
experte thermohydraulique

« Dans ce contexte de changement climatique, il m'a paru important d'enrichir la démarche RSE de l'Institut par des actions « numérique responsable » concrètes et de contribuer ainsi à la sensibilisation de chacun aux bonnes pratiques tant dans la vie professionnelle que personnelle. »

Christine SAINTPIERRE,
référente numérique responsable

« La communauté RSE est un espace propice à la sensibilisation, aux enjeux environnementaux en particulier bien sûr, mais la raison d'être de ce type de communauté est de viser encore au-delà pour atteindre la plus large audience possible et convaincre un maximum de personnes, tout en les motivant à faire de même dans leur entourage, de la nécessité de modifier certaines de nos habitudes individuelles et collectives »

Thierry DOURSOUT, ingénieur en gestion de crise, membre du Conseil RSE

« Après deux bilans des émissions de gaz à effet de serre et l'accompagnement de plus d'une dizaine de démarches Labos 1.5, j'ai pu apprécier le chemin parcouru, depuis les débuts balbutiants jusqu'à la mise en place d'une mécanique huilée pour les dernières initiatives. »

Patricia PHILIS, référente BEGES

« Les enjeux de sobriété énergétique ont conduit à prendre en compte les consommations énergétiques de l'IRSN sous l'angle environnemental et non plus seulement budgétaire. Nous améliorons ainsi la collecte, la caractérisation et le traitement analytique des mesures »

Tanguy ROY, référent sobriété énergétique

« Avec le Conseil RSE, j'ai participé à la création d'un véritable collectif d'échanges et d'initiatives. La démarche RSE a été le vecteur du passage de positions individuelles à des dynamiques communes. Cela a permis aussi de consolider et de booster l'essor de la communauté RSE. »

Muriel LEHMANN, assistante, délégation RSE, animatrice de la communauté RSE

BILAN RSE 2021-2023
des engagements au service
de la transformation écologique

Ce premier bilan pluriannuel de la politique RSE permet de faire le point sur les réalisations résultant des ambitions identifiées dans la politique RSE de 2020, notamment d'illustrer la montée en compétences, la participation croissante et l'adhésion des salariés à la thématique RSE. L'approche retenue d'une gouvernance à plusieurs niveaux, d'une systématisation de la participation constituent un socle suffisant pour un ancrage au plus près des équipes et l'assurance d'une certaine persistance d'action. Les conditions de la transformation, du changement de comportement ou de regard porté aux enjeux de la transition écologique sont en place.

Le contexte a également fortement évolué, la plupart des mesures engagées dans la circulaire du Premier ministre « Services publics écoresponsables » en 2020 sont désormais réglementaires.

Une période s'ouvre, plus exigeante, plus contraignante ; la suite des dispositifs gouvernementaux sous l'égide de France Nation Verte s'organise autour du dispositif « Mieux agir ». Les trajectoires pour réduire l'impact environnemental de la France et atténuer les conséquences du changement climatique sont désormais documentées tant sur le plan qualitatif que quantitatif avec des objectifs fixés à court, moyen et long termes. Même si les moyens restent parfois encore à trouver, le mouvement est lancé, il s'inscrit également dans une convergence portée par l'Union européenne autour de la comptabilité carbone, par exemple.

Certes, les outils restent approximatifs, insuffisants, certaines trajectoires mal définies, mais, pour tenir compte des engagements de la France en matière de transition écologique et dans le cadre des Objectifs du développement durable, de nouvelles priorités s'imposent et doivent conduire à faire évoluer les enjeux identifiés en matière de responsabilité sociale, sociale et environnementale. Ces évolutions constitueront les prérequis de la prochaine feuille de route RSE !



31, avenue de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

COURRIER

BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

TÉLÉPHONE


+33 (0)1 58 35 88 88

SITE INTERNET

www.irsn.fr

E-MAIL

contact@irsn.fr

 [@irsnfrance](https://twitter.com/irsnfrance)